

VIVRE

A



Photo Alain Porte

MOUTHIERS-SUR-BOEME

LE MOT DU MAIRE

La rentrée bien sûr!

Comme chaque année vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu des travaux effectués sur la commune et ils sont nombreux. Les dossiers ont poursuivi leur cours, avec parfois des ralentissements dus à la période.

C'est le cas pour les tribunes du stade et le logement du directeur où les appels d'offre ont été déclarés infructueux car très insuffisants dans le choix offert et trop élevés pour le prix. De nouvelles consultations sont en cours auprès des entreprises.

Autre dossier en attente: celui des carrières de Grand-Champs. Les risques de pollution de la source du Porty compromettent son extension et la commission des carrières déjà remise en août se réunira fin septembre à nouveau. Nous avons demandé que la protection de la ressource en eau potable soit assurée avant tout.

Enfin, dernière nouvelle, j'ai décidé de me présenter aux prochaines élections cantonales. Il n'appartient pas à ce bulletin de devenir une tribune politique. Vous trouverez donc par la voie habituelle (presse, affichage, lettres) les

éléments qui m'ont amené à me lancer dans cette campagne au cours de laquelle je vous demanderai votre soutien.

TRAVAUX

L'entretien de la voirie a longuement mobilisé le personnel communal, surtout après les trois orages que nous avons connus. Nous aurons placé cette année plus de 1 000 tonnes de calcaire tant sur les chemins communaux que sur les chemins AF!

En ce qui concerne les revêtements de route, ce qui avait été prévu est pratiquement réalisé à ce jour.

Restent encore des travaux d'élargissement dans la côte à Bournet pour un tourne à gauche ainsi que des travaux d'assainissement et d'eau pluviale aux Moulets et à Gersac et la réfection de trottoirs dans le bourg près de la maternelle.

Comme prévu, les vestiaires du stade sont en cours de rénovation, mais nous avons pris du retard à cause de l'importance des travaux routiers.

Pour les écoles, la classe de Madame Dedieu est repeinte, des menuiseries ont été changées.

De même, au groupe, la peinture de la classe de Melle Touhami a été refaite.

Un petit bureau a été réalisé pour le cuisinier de la cantine.

Enfin, un aménagement de la cantine pour la garderie est envisagé.

Je dois une fois de plus remercier le personnel communal pour son dévouement et son efficacité. Beaucoup de choses sont rendues possibles grâce à lui.

Travaux de sécurité

A la suite d'un travail effectué par les enseignants et les enfants du groupe scolaire dans le cadre de l'opération «Apprenons la rue», des travaux de marquage ont été effectués entre la maternelle et le groupe scolaire : Passages piétons, lignes blanches, stop, parking du groupe, emplacement réservé du bus. Pour la sécurité des enfants il serait souhaitable que ces marquages soient respectés par les parents. Merci pour eux.

Travaux de curage de la Boème

Ces travaux, financés par le Conseil général à la hauteur de 60% et à 10% par A.F.B.A.G. et réalisés par l'entreprise Gatineau, se poursuivent.

Les aménagements du pont du moulin en dessous de l'église continuent. Les pierres neuves seront vieillies et l'ensemble reprendra une allure plus ancienne. Le parapet sera surélevé

pour des raisons à la fois de proportions et de sécurité.

En principe, ces aménagements devraient restituer à l'eau un passage suffisant pour limiter les débordements de la rivière.

Nous devons féliciter la D.D.A. et l'entreprise pour avoir respecté nos voeux que notre rivière ne subisse pas de traumatisme. Ces travaux ont su concilier la demande des riverains et des agriculteurs tout en respectant notre bel environnement. Cela n'a pas toujours été le cas dans le passé lors des travaux d'entretien de plusieurs rivières en Charente et ailleurs.

Aménagement du bourg

Déception! Très peu de personnes sont venues voir les plans affichés à la mairie. Et pourtant, il semble que la rumeur publique en parle, mais sur quelle base, à partir de quelles informations? Avant de discuter d'un problème ne vaut-il pas mieux se renseigner de façon précise? Or, dans ce cas, les seules précisions sont sur le plan affiché.

Quant à l'avis que nous vous demandons de donner, pourquoine pas le don-

ner clairement à la mairie de façon à ce que le conseil municipal y réfléchisse?

La démocratie ne peut fonctionner sur des rumeurs.

RAMASSAGE SCOLAIRE

ATTENTION! A la suite d'une étude menée en concertation entre la société Citram et la commune, le circuit de ramassage scolaire pour le primaire et la maternelle sera modifié dans le but de raccourcir le temps et les distances dans l'intérêt des enfants.

P.T.T.

A la suite d'une demande formulée par des habitants d'un hameau, nous avons demandé à l'administration des P.T.T. de bien vouloir étudier la possibilité d'installer une boîte aux lettres dans chaque village. Nous avons reçu une réponse prenant acte de la demande. Affaire à suivre.

DU COTÉ DE KOUDOUGOU

Bientôt la rentrée aussi pour l'école Beneboma de Koudougou. Cet été, la Fondation de France a permis la construction d'un bâtiment scolaire et le lycée technique du bâtiment de Poi-

tiers est allé avec une dizaine d'élèves construire un atelier. Quel chemin parcouru en 5 ans! Notre association dépasse même les limites de la France. De nombreuses villes se sont associées. Ce mouvement a permis d'acheter à Koudougou un fourgon neuf pour les déplacements de la troupe SAABA (plus de 20 000 km en 4 mois). Cette troupe sera chez nous fin octobre après avoir circulé dans la France entière et même en Belgique. On parle de l'Écosse l'année prochaine.

Deux convois de camions partiront à la fin de cette année.

- un de Longeville en Vendée (3 véhicules);
- un de Mouthiers (3 véhicules).

Nous avons donc besoin pour Koudougou de vêtements d'enfants jusqu'à 10 ans (excepté des blousons), de laine et d'aiguilles à tricoter, de fil à coudre, de jeux éducatifs et de jouets, de livres de bibliothèque, de médicaments, de fournitures scolaires, de semences diverses (haricots verts, tomates, concombres, melons, choux, salades, etc.)

Apportez vos dons à la mairie. Merci pour eux.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 1988

Étaient présents: M. Germon, maire; M. Clapaud, 1^{er} adjoint; M. Dedieu, 2^e adjoint; M. Lathiére, 3^e adjoint; M. Tamagna, 4^e adjoint; M. Degorce, 5^e adjoint; Mme Porte, MM. Bonnet Bernard, Boureau Albert, Brégeas Roger, Crueize, Dexant, Gachinois, Gros, Jobit, Maurice, Prud'homme. Absent excusé: M. Barbe.

Plan d'aménagement du bourg

M. le maire présente au conseil municipal le plan d'aménagement du bourg de Mouthiers établi par les services de la D.D.E. et destiné à améliorer la circulation, le stationnement et à revaloriser le commerce local. Après l'avoir examiné et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe de ce plan et décide de le mettre à la disposition de la population afin qu'elle exprime ses observations, ses critiques, ses suggestions. Une étude plus précise est alors nécessaire avec relevés topographiques. Un devis de 30 138 F

établi à cette fin est accepté.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une étude à la suite de laquelle la décision d'exécuter ou non les travaux ou une partie, sera prise.

Augmentations diverses

Le conseil décide d'augmenter de 3% le prix de la cantine et du ramassage scolaire. Le repas passe de 7,20 F à 7,40 F pour les élèves de l'école élémentaire, de 7 F à 7,20 F pour ceux de la maternelle.

La carte mensuelle de ramassage scolaire passe de 42 à 43 F.

Emprunts

Deux emprunts auprès du Crédit local de France sont décidés:

- le premier de 143 000 F pour les tribunes du stade;
- le second de 241 000 F pour la construction du logement de fonction du directeur de l'école.

Travaux de voirie

Le concours de la D.D.E. est sollicité pour l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation d'un «tourne à gauche» sur le CD 12 en haut de la «Côte à Bournet». Le coût s'élèvera à environ 200 000 F.

Après avoir examiné le devis de deux entreprises, le conseil municipal retient ceux de l'entreprise Troussicot:

- 25 589 F pour l'aménagement du carrefour du CD 42 avec la route de Gersac (après La Rochandry);
- 4 678 F pour l'aménagement du chemin rural des Reigniers.

Toiture du presbytère

Après que M. le maire ait présenté un devis concernant la réfection de la toiture du presbytère, le conseil municipal décide de solliciter d'autres propositions auprès de plusieurs entreprises.

Centre aéré de Clairgon

M. le maire présente au conseil municipal une lettre demandant une participation financière pour le Centre aéré de Clairgon à Angoulême. Le conseil municipal décide d'accorder une participation financière de 30 F par jour égale à celle accordée pour les enfants fréquentant le Centre de loisirs de La Couronne.

Zone d'emploi

Le conseil municipal décide d'apporter une modification au lotissement à usage de zone d'emploi situé au lieu-dit «les Rentes» et concernant les lots 6 et

7 faisant l'objet de la deuxième tranche. Le conseil municipal charge M. le maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de la D.D.E. afin qu'elle établisse un nouveau plan de composition du lotissement.

Usine-relais Lippi

M. le maire fait savoir au conseil municipal que l'entreprise Lippi souhaite la réalisation d'un atelier sur la zone d'emploi. Compte tenu de la subvention, des prêts bonifiés et du montant du loyer payé par l'utilisateur, ce serait une opération «blanche» pour la commune. Le conseil municipal accepte cette demande.

Indemnité de logement aux instituteurs

M. le maire présente au conseil municipal la lettre de M. le préfet de la Charente concernant l'indemnité représentative de logement aux instituteurs non logés.

Le conseil municipal donne son accord pour une revalorisation de 7% du montant de base de cette indemnité pour l'année 1988.

Utilisation du minibus

M. le maire fait part au conseil municipal de la livraison du minibus acheté par la commune et le C.C.A.S. Le conseil municipal décide d'établir une convention de mise à disposition du minibus à passer entre la commune de Mouthiers et les associations municipales utilisatrices; autorise M. le maire à signer ladite convention à intervenir; décide de fixer le montant de la participation aux frais de fonctionnement à 2 francs par kilomètre parcouru.

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI (au restaurant scolaire)

S'adresser aux animatrices pour l'inscription.

Mercredi 7 septembre : Accueil et confection de sachets et poupées de lavande.

Mercredi 14 septembre : Jeux de plein air avec chasse au trésor.

Mercredi 21 septembre : Concours de dessin avec prix.

Mercredi 28 septembre : Peinture sur tissu, coquillage, galets.
(les enfants peuvent apporter du tissu ou des coquillages et galets).

M.J.C. INFOS

Les vacances s'achèvent puisque tout a une fin; il est donc temps de reprendre les habitudes et de retrouver les activités quotidiennes parmi lesquelles celles qu'offre la M.J.C. Comme l'an passé, les cartes seront vendues, début septembre, lors d'un après-midi d'information, mais on pourra également les retirer auprès du responsable de chaque activité.

Durant les vacances, les travaux se sont poursuivis à la Maison pour tous: *Les locaux de tarderont pas à être entièrement opérationnels*, apportant ainsi des commodités non négligeables au niveau de l'accueil, du stockage des informations, de la mise à disposition de ces mêmes informations; le musée, qui resterait géré par le Club du troisième âge, devrait être accueilli dans la dernière partie réalisée au sous-sol. Dans ces nouveaux locaux, à partir de la rentrée, *on pourra rencontrer Daniel Vallerie, directeur M.J.C.*, qui partagera son temps entre Mouthiers-sur-Boëme et Fléac et assurera un meilleur suivi des dossiers, le bénévolat ne permettant pas toujours de parvenir au résultat escompté, quelle que soit la bonne volonté de chacun. Deux dossiers seront ainsi traités en priorité par notre nouveau directeur, concernant deux activités qui nous tiennent à cœur: le canoë et l'escalade, deux nouvelles possibilités bientôt offertes aux membres de la M.J.C. Signalons en outre que le bureau est ouvert à toutes les suggestions et qu'il est toujours possible de créer — ou d'étudier la création — de nouvelles activités. Tout est donc en place pour que les locaux de la M.J.C. deviennent le lieu de rencontre et de convivialité que nous souhaitons pour Mouthiers-sur-Boëme; *il est juste que le président de la M.J.C. remercie, au nom de tous, l'équipe municipale* qui a toujours fait preuve d'une grande compréhension et à toujours apporté une aide efficace, parvenant à aplanir les difficultés et à trouver les meilleures solutions, quel que soit le problème posé.

Diverses manifestations sont programmées pour le premier trimestre, parmi lesquelles la «rencontre» de poètes prévue pour le début novembre et le festival Jules-Berry, dont nous aurons l'occasion de reparler.

Dès le 17 septembre, il est prévu une soirée-débat sur le thème de l'ours. Pourquoi cet animal à Mouthiers-sur-Boëme? Tout simplement parce qu'étant le dernier grand fauve vivant en Europe, il peut être le point de départ d'une interrogation que nous devons tous avoir: que faut-il préserver de notre patrimoine animal? au XV^e siècle encore l'ours vivait dans les forêts qui entouraient Mouthiers... Dépassons donc les traditionnels clivages entre les défenseurs de l'environnement et chasseurs, dépassons le problème de la survie ou de la disparition de l'ours: quel patrimoine animal aurons-nous su gérer et transmettre à nos descendants? Quelle responsabilité avons-nous? Ce débat sera coupé de films, de projections diapositives et illustré par une exposition: l'entrée sera gratuite. Curieusement, à ce propos, Mouthiers rencontre l'actualité puisque, au même moment, sortira sur nos écrans le dernier film de Jean-Jacques Annaud, *L'ours*.

Une proposition pour terminer: parmi les activités d'une M.J.C., on pense souvent à ce qui est spectaculaire, ou physique, et l'on oublie les choses simples, comme par exemple les rencontres de collectionneurs. Pourquoi pas une activité philatélie?...

CLUB INFORMATIQUE

Le Club informatique — qui, rappelons-le, est une des activités de la M.J.C. — va recommencer à fonctionner.

Afin de mettre au point l'organisation des séances hebdomadaires les anciens membres du club et toutes les personnes intéressées, jeunes et moins jeunes, sont invitées à la réunion qui se tiendra à la Maison pour tous le samedi 17 septembre à 14 heures 30.

RESULTATS DES CONCOURS DE FLEURISSEMENT

RÉSULTATS DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL

Chacun a pu remarquer que la commune a fait un effort particulier, cette année, pour fleurir la voie publique. Que M. Deneau, employé municipal chargé des plantations et de leur entretien, en soit remercié.

Ceci a valu à notre commune, au concours départemental de fleurissement, une 5^e place, ex-aequo avec Puymoyen, dans la catégorie «Villes et villages de 1 001 à 5 000 habitants».

Mais vous-mêmes, habitants de Mouthiers, avez fait un effort et vous vous en trouvez récompensés par l'intermédiaire des 6 personnes primées au concours départemental:

- Catégorie fermes fleuries: 1^{er} prix départemental à M. et Mme Devigne;
- Catégorie jardin et balcon: 2^e prix à M. et Mme Rémy Goumar;
- Catégorie voie publique: 2^e prix à Mme Dedieu Lydie;
- Catégorie balcon et terrasse: 3^e prix à Mme Allemand;
- Catégorie jardin et parc: 4^e prix à M. et Mme Moulignier Étienne;
- Catégorie maisons avec jardin visible de la rue: 6^e prix à M. et Mme Lhomme.

Félicitations à toutes ces personnes.

RÉSULTATS DU CONCOURS COMMUNAL

Catégorie maisons fleuries

1^{er} prix ex-aequo: Mme Dedieu Lydie, M. Triaud, 3^e: Mme Beaufort, 4^e: M. Brégeas Régis, 5^e: Mme Allemand, 6^e: Mme Chiron Mauricette, 7^e ex-aequo: Mme Dedieu Jeanne, M. Lamazières, 9^e: M. Bodin Maurice, 10^e: M. Roy, 11^e: M. Desriaud, 12^e ex-aequo: Mme Duclaud, Mme Thomas Andrée, 14^e ex-aequo: MM. Denepoux René, Raffenaud, 16^e: Mme Lafarge Gabrielle, 17^e ex-aequo: Mme Moreau Yvonne, Mme Sarrazin, M. Thébault René, 20^e ex-aequo: M. Daviet, Mme Laperonie.

Le jury a aussi remarqué le fleurissement des maisons des personnes suivantes classées par ordre alphabétique: M. ou Mme Airault, Audouin Annie, Basland Michel, Bennaceur Gabrielle, Benoist Alain, Blanchard Fabrice, Chiron Irène, Delage Maria, Dubet, Goncalves, Jacquillard, Jobit Juliette, Jobit Marguerite, Lagrave, Limerat, Marchaisse, Nadji, Peret, Perin, Robin, Roze, Simonet André.

Catégorie jardins fleuris

1^{er} prix: M. Moulignier Étienne, 2^e: M. Lucas Maxime (La Bussière), 3^e: M. Pellet, 4^e: M. Goumar Rémy, 5^e: M. Glappier, 6^e: Mme Couturier Christiane, 7^e: M. Arvenne, 8^e: Mme Chagnaud Antoinette, 9^e ex-aequo: MM. Clerfeuille, Héraud Adolphe, Nicoleau Marcellin, 12^e ex-aequo: MM. Bleuvaïs, Brenon, Daneau, 15^e: M. Marandat, 16^e: M. Laporte, 17^e ex-aequo: MM. Nazaire, Saivres, 19^e ex-aequo: Mme Lafarge Marie, M. Debeau, 21^e: MM. Budzinski, Hilairet, 23^e ex-aequo: MM. Borredon, Carel, Clapaud Georges, David, Hitier, Vignaud Jean-François, 29^e ex-aequo: MM. Denepoux Bernard, Desclides, Moreau Georges,

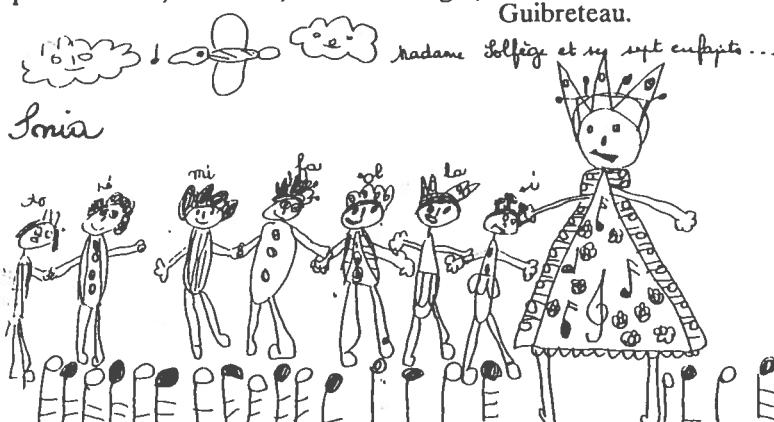
32^e ex-aequo: MM. Bars, Boissard, Goumar Léonide, 35^e ex-aequo: MM. Gauthier Roger, Livertoux, Lucas Maxime (Chez Reigner), Potier René, Van Den Bussche, 40^e: Mme Morisset Odile, 41^e ex-aequo: MM. Alanore, Charrier Pierre, Lhomme, Mme Martynet.

Et par ordre alphabétique:

Mmes ou MM. André, Andriès, Barbeau Alphonse, Barbeau Yvon, Barré, Basland Émile, Baudon, Benoît J.-Marie, Benoît Serge, Bertaud Gérard, Beugnot, Beynaud, Blanlœuil Henri, Bonnet Daniel, Bordron Claude, Bourdeau, Bouthinon, Brault, Brebaine, Brégeas Francis, Brégeas Gérard, Brenon, Buisson, Chabernaud, Chabreyrou, Chauveron, Coiffard, De Beaucé, Denaud, Denepoux Lucien, Denoël, Devaine, Discour, Dixneuf, Doussau, Dubois Michel, Duclout, Dumeix, Duplessis, Dupon, Essely, Faye, Ferré Gérard, Foucaud, Feuillatre, Germon Albert, Germon Robert, Girard, Gireau, Goreau, Gouet, Goumar Patrick, Goursaud, Guibert, Heinz, Herbretau, Javel Marc, Labrégère, La chaise, Lacoste, Lafarge François, Laloi, Laurière, Lavallade, Lebœuf Jean-Pierre, Lechat, Leininger, Limoge, Luc, Manant, Marceteau, Mathieu, Mautré, Mejri, Meslier, Mesnier, Milcendeau, Morisset Christian, Mularczyk, Nanglars, Pagnoux, Pasquier Marcel, Peroton, Pillet, Pla Émilie, Poncabarré, Pontini, Prouteau, Rabier, Raynaud J.-Claude, Salaha, Sarrès, Saudoux, Sauvet, Sierra, Soulard J.-Claude, Soury, Taulou, Texier Jean-Pierre, Trichard, Troussicot, Vallade, Veillard, Vendée, Vergnaud, Villechalanne, Vinsonnaud.

Catégorie fermes fleuries

1^{er} prix: M. Devigne, 2^e: M. Troubat, 3^e: Mme Mignon, 4^e: M. Grolleau, 5^e: Mme Gauthier Ginette, 6^e: Aubron Gilbert, 7^e: M. Guibretreau.



CALENDRIER DES FETES 1988

MOIS DE SEPTEMBRE

11 septembre Concours de pêche

MOIS D'OCTOBRE

1^{er} octobre Paëlla des parents d'élèves

8 et 9 octobre Frairie des vendanges

Fin octobre Soirée SAABA

ASSOCIATION TOURBIERES ET LOISIRS

L'association invite tous les pêcheurs le dimanche 11 septembre 1988 sur ses étangs pour un nouveau Concours de pêche. Début du concours à 9 heures, durée 2 heures.

• Inscription sur place à partir de 7 heures 30.

• Inscription: 30 francs.

Nombreux lots. Buvette, casse-croûte. Lâcher de truites.

TROUVE

Il a été trouvé une clé, de moto semble-t-il. La réclamer à la mairie

CYCLOTOURISME

L'été se termine, mais les bicyclettes n'ont pas eu de trêve. Les beaux jours ont permis quelques exploits personnels avec la participation d'Albert au Bordeaux-Paris en UFOLEP et avec d'autres qui se sont testé dans quelques cols des Pyrénées. Mais le but de l'équipe est avant tout de se faire plaisir et passer un moment le dimanche matin entre copains. Les sorties continuent et le départ est toujours à 8 heures devant la mairie.

Pour les cyclistes qui hésitent à se joindre à nous, je précise qu'il ne faut pas tenir compte de nos exploits racontés par d'autres, c'est peut-être exagéré.

LES PARCOURS DU MOIS

Le 4 septembre

1^{er} groupe, 75 km: Roullet, Sireuil, Champmillon, Hiersac, Châteauneuf, Jurignac, Blanzac, Charmant, Fouquebrune, Mouthiers.

2^g groupe, 45 km: Séparation à Châteauneuf, Roullet, Mouthiers.

Le 11 septembre

1^{er} groupe, 78 km: La Couronne, Nersac, Hiersac, Rouillac, Saint-Cybardeaux, Nercillac, La Vigerie, Linars, Saint-Michel, Mouthiers.

2^g groupe, 44 km: Séparation à Hiersac, La Vigerie, Linars, Saint-Michel, Mouthiers.

Le 18 septembre

1^{er} et 2^g groupes: Sortie en Dordogne. Départ de Montbron.

Le 25 septembre

1^{er} et 2^g groupes: Randonnée de la Boëme. Départ de La Couronne.

Le 2 octobre

1^{er} groupe, 86 km: Juillac, Saint-Amant, Montmoreau, Barbezieux (D 24), Blanzac, Mouthiers.

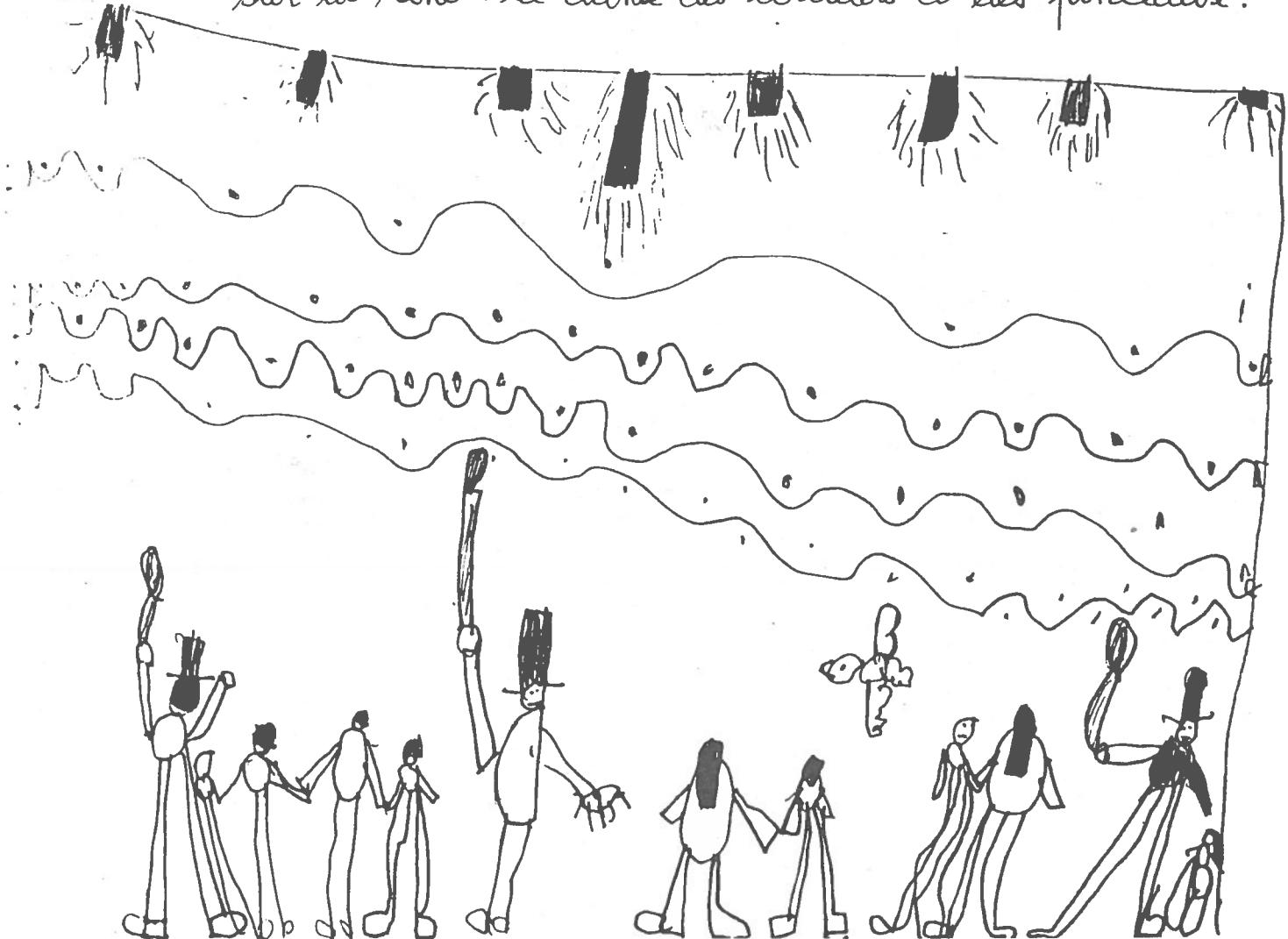
2^g groupe, 50 km: Séparation à Montmoreau, Mouthiers.

PETITS MONSTRES

Une remorque est à la disposition des habitants de Mouthiers au bout des ateliers municipaux (derrière le cabinet médical). Elle est destinée aux «petits monstres», objets à éliminer, ne faisant pas partie des ordures ménagères. Ne doivent pas y être déposés les «gros monstres» ni les ordures ménagères.

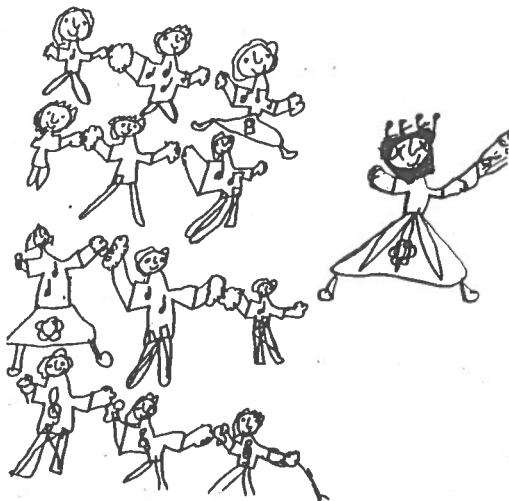


sur la scène : la danse des couleurs et des pinceaux.



LE COIN DES POETES

église



Deux petits lapins
qui mangeaient du thym
Dans un beau jardin
leur papa leur dit
Ce n'est pas joli
De manger du thym
Dans un beau jardin

Trois petits lapins
Grignotaient du pain
Dans un beau jardin
C'est très vilain!

Des petits oiseaux
Volaiient dans le ciel
Ils tournaient autour du soleil
Ils volaient très bien
Ils étaient très contents
et très heureux.

Deux petits canards
jouaient dans la mare
leur maman dit:
Venez vite au lit
car il fait nuit!
Bonne nuit!

Deux grenouilles
sur un nénuphar
qui flotte
se racontent des histoires

Je monte dans une mongolfière
Je m'envole et je suis fier,
Je rencontre le dragon multicolore
qui avale une étoile en or.

Créations enfantines
(école maternelle)